

## CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0  
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 50 61

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**1. AGRONOMIE**

**1.3. SYLVICULTURE**

**ARBORISTE GRIMPEUR - ELAGUEUR / ARBORISTE GRIMPEUSE – ELAGUEUSE**

### PROFIL DE FORMATION (CQ7 P)

PQ ayant généré le PF : Arboriste grimpeur-élagueur / Arboriste grimpeuse-élagueuse

Accord du Conseil Général

Le 19 février 2004

Confirmation du Parlement

## **LE METIER**

La gestion des arbres ne cesse d'évoluer dans le sens d'une plus grande qualité et d'une meilleure prise en compte de la valeur patrimoniale et paysagère de ces végétaux. Sur le terrain, de nouveaux besoins naissent et les professionnels adaptent leur travail aux connaissances techniques et scientifiques les plus récentes :

- entretenir en tenant compte de l'architecture, de la biologie, de la physiologie et de la pathologie de l'arbre, tout en répondant aux exigences paysagères et sanitaires ;
- évaluer les risques sanitaires et mécanique ;
- apporter des traitements raisonnés ;
- inventorier d'une façon qualitative et quantitative les patrimoines d'arbres,
- calculer leur valeur d'agrément ;
- proposer des solutions de gestion adaptées ;
- mettre en œuvre des techniques performantes pour des plantations dans des milieux « artificiels ».

Outre ces connaissances, les travaux de taille et d'abattage des arbres nécessitent une aptitude physique, la maîtrise technique du grimper et du déplacement dans la couronne des arbres en toute situation et toute hauteur.

L'arboriste grimpeur-élagueur/grimpeuse-élagueuse doit surtout connaître et respecter les règles de sécurité tant en ce qui concerne le matériel et son entretien que les gestes et techniques mis en œuvre dans l'arbre ou au sol.

## ***REMERCIEMENTS***

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

### **Les présidents de la commission consultative**

**Pierre MORANDI  
Gaspard BONANE**

### **Le chargé de mission**

**Xavier DELPIERRE**

## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
<b>Fonction 1 :</b> Identifier l'arbre et le caractériser dans son environnement	5
<b>Fonction 2 :</b> Apprécier l'état de développement des arbres et arbustes forestiers et d'ornement	7
<b>Fonction 3 :</b> Inspecter l'état sanitaire d'un arbre afin d'identifier les interventions à effectuer	9
<b>Fonction 4 :</b> Accéder à l'arbre et s'y déplacer pour y effectuer des travaux de diagnostic et d'entretien	11
<b>Fonction 5 :</b> Effectuer les travaux d'entretien	13
<b>Fonction 6 :</b> Effectuer les travaux exceptionnels	14
<b>Fonction 7 :</b> Effectuer le démontage et l'abattage des arbres	16
<b>Fonction 8 :</b> Respecter les législations, la sécurité, l'hygiène et l'environnement	17
<b>Fonction 9 :</b> Gérer un chantier	20
<b>Fonction 10 :</b> Gérer et développer son entreprise	22
<b>Fonction 11 :</b> Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques et participer à leur fonctionnement	26
<b>Fonction 12 :</b> S'informer et coordonner sa formation permanente	27

## Fonction 01 : Identifier l'arbre et le caractériser dans son environnement

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Reconnaître les arbres et arbustes forestiers et d'ornement.	1.1.1. Définir les notions de famille, de groupe, de genre, d'espèce, de variété.	CM	
	1.1.2. Appliquer, en situation concrète, la méthodologie menant à l'identification des végétaux habituellement utilisés en forêt et en aménagement des parcs, des jardins, des avenues et des lieux publics.	CM	
	1.1.3. Identifier par leur nom botanique complet et leur nom commun en toute saison et à leurs différents stades de croissance (principalement pendant le repos de la végétation) les végétaux habituellement utilisés en forêt et en aménagement des parcs, des jardins, des avenues et des lieux publics.	CM	
	1.1.4. Ecrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs des arbres et arbustes forestiers et d'ornement couramment rencontrés.	CM	
1.2. Caractériser l'environnement de l'arbre.	1.2.1. <i>Retracer l'histoire de l'arbre.</i>	CEF/ CEP	
	1.2.2. Identifier les contraintes environnementales.	CM	
	1.2.3. Identifier les principales utilisations des arbres et arbustes dans les villes, alignements, jardins et espaces verts.	CM	

	1.2.4. Identifier les modifications des conditions édaphiques.	CM	
	1.2.5. <i>Préciser l'influence des conditions édaphiques sur le développement des principaux arbres forestiers et d'ornement, arbustes forestiers et d'ornement et arbres fruitiers.</i>	CEF/ CEP	
1.3. Déterminer la valeur d'agrément d'un arbre.	1.3.1. <i>Identifier les différentes méthodes de détermination de la valeur d'agrément d'un arbre.</i>	CEF/ CEP	
	1.3.2. <i>En fonction du contexte, calculer la valeur d'agrément d'un arbre.</i>	CEF/ CEP	

## Fonction 02 : Apprécier l'état de développement des arbres et arbustes forestiers et d'ornement

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Analyser le développement ontogénique de l'arbre.	2.1.1. Identifier les principaux organes des arbres et arbustes forestiers et d'ornement.	CM	
	2.1.2. Analyser la morphologie des principaux organes des arbres et arbustes forestiers et d'ornement.	CM	
	2.1.3. Préciser le rôle de chacun de ces organes.	CM	
	2.1.4. Préciser le rôle des principaux phénomènes physiologiques.	CM	L'apprenant(e) énonce le principe de la photosynthèse, de la respiration, de la transamination, de la transpiration.
	2.1.5. Caractériser l'architecture des arbres et arbustes.	CM	L'apprenant(e) énonce les notions de vigueur et de port, différencier les types de ramification à l'aide d'exemples typiques.
	2.1.6. Expliquer les mécanismes de développement des arbres et arbustes forestiers et d'ornement.	CM	L'apprenant(e) cite et décrit les stades de développement d'un arbre au cours de sa vie (notions d'hypotonie, d'épitonie, d'isotonie et de réitération).
2.2. Comprendre la croissance et le développement de l'arbre.	2.2.1. Citer les facteurs de croissance d'un végétal ligneux et décrire l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement du végétal .	CM	L'apprenant(e) définit les méristèmes (apex et cambium), décrit le rôle des méristèmes (croissance en longueur et largeur), situe sur schéma les méristèmes, énonce les principales substances de croissance (favorables et inhibitrices).
	2.2.2. Comprendre et expliciter la compartimentation de l'arbre.	CM	

2.2.3.	Décrire le principe de stockage des réserves de l'arbre et identifier les zones de stockage.	CM	
2.2.4.	Expliquer les principes de formation des branches.	CM	L'apprenant(e) cite les étapes allant du bourgeon à la branche, différencie les bourgeons terminaux, les bourgeons axillaires et les bourgeons dormants. Il/Elle met en évidence le débourrement et les conséquences d'une taille qui le suivrait, différencie les rameaux longs et les rameaux courts, appréhende les rythmes de croissance.
2.2.5.	Expliquer les phénomènes de dominance apicale et de dormance.	CM	L'apprenant(e) interprète les conséquences de la suppression de la dominance apicale. Il/Elle justifie la nécessité de la dormance.
2.2.6.	Expliquer les différents types de développement possible d'un rameau.	CM	L'apprenant(e) appréhende et schématise les notions d'acrotonie et de basitonie, de gravimorphisme, d'orthotropie et de plagiotropie.
2.2.7.	Expliquer les mécanismes de croissance monopodiale et sympodiale.	CM	L'apprenant(e) différencie les mécanismes de croissance avec ou sans disparition du bourgeon apical.
2.2.8.	Expliquer les mécanismes de floraison des arbres et arbustes forestiers et d'ornement.	CM	L'apprenant(e) énonce et schématise les types de floraison (sur bois de l'année, d'un an, de deux ans, cauliflorie, mixte). Il/Elle définit l'induction florale et précise l'importance de l'induction florale.



**Fonction 03 : Inspecter l'état sanitaire d'un arbre afin d'identifier les interventions à effectuer**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Procéder à l'analyse visuelle de l'arbre.	3.1.1. Décrire les modifications apportées à un port libre par les éléments naturels (facteurs climatiques et édaphiques).	CM	
	3.1.2. Décrire les modifications apportées à un port libre par l'activité de l'homme.	CM	
3.2. Repérer la présence des maladies causées par des facteurs abiotiques : - maladies physiologiques  - maladies liées aux accidents climatiques ou édaphiques.	3.2.1. Enoncer les principaux types de maladies physiologiques.	CM	
	3.2.2. Repérer les symptômes des principales maladies physiologiques.	CM	
	3.2.3. Identifier les dégâts liés aux facteurs climatiques et édaphiques sur l'ensemble et les différents organes du végétal.	CM	
3.3. Repérer la présence de dégâts causés par des parasites : - repérer la présence de dégâts liés aux insectes, acariens et ravageurs.  - repérer la présence de dégâts liés aux virus, bactéries et champignons.	3.3.1. Appréhender les notions de biologie des insectes, acariens et ravageurs.	CM	
	3.3.2. Identifier les hôtes, les cycles biologiques, les dégâts dus aux principaux insectes, acariens et ravageurs sur l'ensemble et les différents organes du végétal.	CM	
	3.3.3. Appréhender les notions de biologie des virus, bactéries et champignons.	CM	

	3.3.4. Identifier les hôtes, les cycles biologiques et les dégâts des principaux virus, bactéries et champignons sur l'ensemble et les différents organes du végétal (bois, feuillage, racines).	CM	
3.4. Repérer la présence de dégâts liés aux activités humaines (pollution, chantiers, ...)	3.4.1. Identifier les principaux dégâts liés aux pollutions.	CM	
	3.4.2. Identifier les dégâts liés aux chantiers.	CM	
	3.4.3. Identifier les dégâts liés au vandalisme et aux accidents de circulation.	CM	
	3.4.4. Identifier les dégâts liés aux activités récréatives.	CM	
	3.4.5. <i>Identifier les dégâts liés aux tailles inconsidérées ou mal exécutées.</i>	CEF/ CEP	
	3.4.6. <i>Identifier les dégâts liés à l'arbochirurgie.</i>	CEF/ CEP	

**Fonction 04 : Accéder à l'arbre et s'y déplacer pour y effectuer des travaux de diagnostic et d'entretien**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Accéder à l'arbre.	4.1.1. Identifier les différentes techniques d'accès à l'arbre (échelle, élévateur, grimpe, ...)	CM	
	4.1.2. Caractériser les différentes techniques d'accès à l'arbre.	CM	
	4.1.3. Choisir la technique d'accès à l'arbre la plus appropriée.	CM	
	4.1.4. Manier les cordes et les mousquetons.	CM	
	4.1.5. Maîtriser les techniques des nœuds.	CM	
4.2. Grimper dans un arbre en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés à l'exclusion de l'emploi des griffes.	4.2.1. Installer une corde d'accès.	CM	
	4.2.2. Lancer le petit sac.	CM	
	4.2.3. Installer la fausse fourche depuis le sol.	CM	
	4.2.4. Pratiquer l'ascension en footlock.	CM	
	4.2.5. Pratiquer le grimper libre.	CM	
4.3. Se déplacer dans l'arbre.	4.3.1. Choisir le point d'ancrage et réinstaller la fausse fourche en fonction de celui-ci.	CM	
	4.3.2. Se déplacer sur les différents types de branches.	CM	

	4.3.3. Effectuer tous les déplacements dans l'arbre.	CM	
--	--	----	--

**Fonction 05 : Effectuer les travaux d'entretien**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Caractériser les opérations de taille des arbres.	5.1.1. Enoncer les principes généraux de taille.	CM	
	5.1.2. Expliciter les principes généraux de taille.	CM	
5.2. Effectuer les techniques de taille particulière en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.	5.2.1. Effectuer la taille de formation, la taille d'éclaircie, la conduite des conifères.	CM	
	5.2.2. Effectuer la taille en port libre.	CM	
	5.2.3. Effectuer les tailles en port architecturé : - taille sur tête de chat, - <i>taille en tonnelle, taille en pyramide, taille en rideau (formes multiples).</i>	CM CEF/ CEP	
	5.2.4. <i>Effectuer la taille de fructification.</i>	CEF/ CEP	
5.3. Effectuer des haubanages.	5.3.1. Enoncer les différentes techniques de haubanage.	CM	
	5.3.2. Expliciter les différentes techniques de haubanage.	CM	
	5.3.3. <i>Effectuer un haubanage en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i>	CEF/ CEP	

## Fonction 06 : Effectuer les travaux exceptionnels

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Préparer les grands sujets en vue de leur transplantation.	6.1.1. Citer les étapes d'une telle transplantation.	CM	
	6.1.2. Citer et évaluer les différentes techniques de préparation des sujets.	CM	
	6.1.3. <i>Effectuer les différentes techniques de préparation des sujets.</i>	CEF/ CEP	
	6.1.4. Citer et évaluer les différentes techniques d'accompagnement des sujets transplantés.	CM	
	6.1.5. <i>Effectuer les différentes techniques d'accompagnement des sujets transplantés.</i>	CEF/ CEP	
6.2. Assurer la protection des arbres lors de chantiers de tout type.	6.2.1. Etablir un périmètre de protection du système racinaire.	CM	
	6.2.2. Mettre en place une protection du système aérien.	CM	
6.3. Appliquer les méthodes d'amélioration du sol.	6.3.1. <i>Distinguer les seuils d'intervention.</i>	CEF/ CEP	
	6.3.2. <i>Choisir le traitement approprié.</i>	CEF/ CEP	
	6.3.3. <i>Connaître les principales utilisations des différents types d'engrais en fonction des conditions pédologiques.</i>	CEF/ CEP	
	6.3.4. <i>Lire et interpréter un bulletin d'analyse du sol.</i>	CEF/ CEP	

	6.3.5. Choisir le mode d'application approprié au type d'amendement choisi.	CEF/ CEP	
	6.3.6. Sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.	CEF/ CEP	
	6.3.7. Citer les techniques d'aération et de décompactage du sol.	CEF/ CEP	
6.4. Assurer les traitements phytosanitaires appropriés.	6.4.1. Distinguer les principaux seuils d'intervention.	CM	
	6.4.2. Choisir les techniques de lutte contre les principaux insectes (défoliateurs, sous-corticaux, xylophages, piqueurs-suceurs), les acariens et les ravageurs.	CM	
	6.4.3. Choisir les techniques de lutte contre les principaux virus, bactéries et champignons (du bois, du feuillage, des racines).	CM	
	6.4.4. Lire et interpréter les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits en fonction des types d'intervention.	CM	
	6.4.5. Calculer le dosage des produits phytopharmaceutique à mettre en œuvre.	CM	
	6.4.6. Sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.	CEF/ CEP	
	6.4.7. Appliquer les produits phytopharmaceutiques.	CEF/ CEP	

**Fonction 07 : Effectuer le démontage et l'abattage des arbres**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Effectuer le démontage des arbres.	7.1.1. Identifier les contraintes (site, végétal, mécanique des forces,...)	CM	
	7.1.2. Caractériser les techniques de démontage.	CM	
	7.1.3. Effectuer un démontage simple en maîtrisant les techniques.	CM	
	7.1.4. Effectuer un démontage avec rétention en maîtrisant les techniques, le matériel et les gestes professionnels.	CM	
7.2. Effectuer l'abattage des arbres.	7.2.1. Différencier les types d'abattage (arbres droits, arbres penchés, arbres pourris, arbres fendus, arbres encroués, ...)	CM	
	7.2.2. Maîtriser les principes généraux d'abattage.	CM	
	7.2.3. <i>Caractériser les techniques d'exploitation des chablis.</i>	CEP	
	7.2.4. Maîtriser les techniques d'ébranchage et de tronçonnage des bois abattus.	CM	
	7.2.5. Effectuer un abattage en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.	CM	L'apprenant(e) effectue l'abattage d'arbres droits et l'abattage d'arbres faiblement inclinés.



**Fonction 08 : Respecter les législations, la sécurité, l'hygiène et l'environnement**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. Appliquer les diverses législations liées à la gestion d'un chantier.	8.1.1. Effectuer un état des lieux.	CM	
	8.1.2. Respecter les cahiers des charges et leurs clauses particulières.	CM	
	8.1.3. Effectuer les démarches nécessaires pour réaliser le travail selon la réglementation en vigueur.	CM	L'apprenant(e) effectue les démarches relatives aux chantiers sur route, aux chantiers près des lignes électriques, ...
	8.1.4. S'assurer d'avoir l'autorisation d'élagage ou d'abattage.	CM	
	8.1.5. <i>Respecter la législation du travail.</i>	CEF/ CEP	
8.2. Appliquer les règles de sécurité optimale.	8.2.1. <i>Identifier et respecter les règlements en matière d'équipements de sécurité et d'hygiène spécifiques au travail.</i>	CEF/ CEP	
	8.2.2. Appréhender la nécessité de protections complémentaires.	CM	
	8.2.3. Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants,...)	CM	
	8.2.4. Utiliser le matériel en toute sécurité.	CM	
	8.2.5. Maîtriser la technique de travail en équipe.	CM	

	8.2.6. Evaluer le danger d'une situation.	CM	
	8.2.7. Réagir en fonction du danger d'une situation.	CEF/ CEP	
	8.2.8. Identifier les techniques d'alerte en cas d'accident.	CM	
	8.2.9. Appliquer les techniques d'alerte en cas d'accident.	CEF/ CEP	
	8.2.10. Identifier les premiers soins en cas d'accidents corporels.	CEF/ CEP	
	8.2.11. Identifier et prendre les précautions pour minimiser les risques d'accident.	CM	
	8.2.12. Prendre une décision face à une situation anormale.	CEF/ CEP	
8.3. Appliquer les règles d'ergonomie.	8.3.1. Appliquer les principes de l'organisation rationnelle du travail.	CEF/ CEP	
	8.3.2. Rechercher l'efficacité.	CEF/ CEP	
	8.3.3. Appliquer les principes de l'économie des efforts.	CEF/ CEP	
	8.3.4. Maîtriser les gestes et postures nécessaires à l'exécution des diverses tâches professionnelles.	CM	
8.4. Respecter l'environnement.	8.4.1. Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	CM	L'apprenant(e) appréhende le concept de développement. Il/Elle identifie et met en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.

<p>8.4.2. Utiliser les alternatives aux méthodes de lutte chimique.</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) identifie les dégâts possibles causés par l'application des pesticides et engrais.          Il/Elle identifie et met en application les méthodes permettant de réduire l'application des pesticides et des fertilisants.          Il/Elle maîtrise les caractéristiques des principaux moyens de lutte chimique et alternatifs.          Il/Elle identifie et utilise au mieux les alternatives aux moyens de lutte chimique.</p>
<p>8.4.3. Utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage et des règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.</p>	<p>CM</p>	
<p>8.4.4. Evaluer les risques liés à l'utilisation des produits et des outils, machines et matériels.</p>	<p>CM</p>	
<p>8.4.5. Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'utilisation de produits commerciaux (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants,...)</p>	<p>CM</p>	
<p>8.4.6. Gérer les activités liées à l'élimination des déchets.</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) identifie les possibilités d'élimination et de recyclage des déchets.          Il/Elle développe une culture du beau, du propre, de la nature.          Il/Elle appréhende les techniques du compostage.          Il/Elle utilise des produits biodégradables (huiles, ...)</p>

## Fonction 09 : Gérer un chantier

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1. Organiser un chantier.	9.1.1. <i>Planifier le calendrier des travaux.</i>	CEF/ CEP	
	9.1.2. Choisir les outils, machines et matériels appropriés au travail.	CM	
	9.1.3. Vérifier l'état de fonctionnement des outils et machines, matériels et dispositifs de sécurité avant utilisation.	CM	
	9.1.4. Organiser le chargement des véhicules.	CM	
	9.1.5. Nettoyer à la fin d'un travail ou avant rangement les outils, machines, matériels et équipements.	CM	
	9.1.6. Ranger les outils, matériels et équipements.	CM	
	9.1.7. Ranger les produits non utilisés dans le respect des règles.	CM	
9.2. Assurer la maintenance de son matériel.	9.2.1. Reconnaître les différents éléments de la tronçonneuse.	CM	L'apprenant(e) reconnaît le groupe moteur, le groupe de transmission, le dispositif de coupe, le dispositif de sécurité.
	9.2.2. Expliciter le fonctionnement des différents éléments de la tronçonneuse.	CM	L'apprenant(e) explicite le fonctionnement du groupe moteur, du groupe de transmission, du dispositif de coupe, du dispositif de sécurité.
	9.2.3. Effectuer un entretien élémentaire d'une tronçonneuse.	CM	

	9.2.4. Identifier une panne.	CM	
	9.2.5. Inspecter son matériel de grimpe.	CM	
	9.2.6. Effectuer l'entretien ou le remplacement du matériel de grimpe.	CM	
9.3. Contrôler et assurer le suivi des chantiers.	9.3.1. <i>Apprécier la qualité du travail réalisé.</i>	CEF/ CEP	
	9.3.2. <i>Organiser la surveillance et le suivi des chantiers.</i>	CEF/ CEP	
	9.3.3. <i>Adapter les consignes de travail à l'évolution des chantiers.</i>	CEF/ CEP	

## Fonction 10 : Gérer et développer son entreprise

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1. Assurer la promotion des services disponibles en utilisant toutes les techniques du marketing.	10.1.1. Identifier les méthodes de marketing (mailing, internet, toutes boîtes, foires, concours, ...)	CM	
10.2. Conseiller le client quant aux soins à apporter aux arbres.	10.2.1. Orienter le client quant aux techniques de taille d'élagage à appliquer.	CM	
	10.2.2. Expliquer aux clients les techniques d'haubanage, de transplantation, ...	CM	
	10.2.3. Expliquer au client les difficultés d'un abattage et d'un démontage d'arbre.	CM	
	10.2.4. Orienter le client quant à divers soins à apporter aux arbres (fumure, irrigation, protections diverses contre les agressions, ...)	CEF/ CEP	
10.3. Evaluer un chantier.	10.3.1. Estimer la durée d'un chantier.	CEF/ CEP	
	10.3.2. Estimer le volume des déchets.	CEF/ CEP	
	10.3.3. Estimer la difficulté d'un chantier.	CEF/ CEP	
	10.3.4. Etablir un devis.	CEF/ CEP	
10.4. Evaluer les potentialités de l'entreprise	10.4.1. Identifier les besoins en travail nécessaire pour les différentes opérations.	CEF/ CEP	
	10.4.2. Identifier les ressources en main-d'œuvre.	CEF/ CEP	

10.5. Assurer une gestion comptable de l'exploitation.	10.5.1. Identifier les diverses opérations comptables intervenant dans les procédures d'achat et de vente.	CM	
	10.5.2. Compléter les documents légaux utilisés dans la gestion d'une comptabilité.	CEF/ CEP	
	10.5.3. Classer et hiérarchiser les documents comptables.	CEF/ CEP	
10.6. Etablir, interpréter et utiliser les résultats technico-économiques de l'entreprise.	10.6.1. Collecter les données nécessaires à l'élaboration des documents comptables et des résultats technico-économiques de l'entreprise.	CEF/ CEP	
	10.6.2. Comprendre les notions de chiffre d'affaire, de bénéfice brut, de bénéfice net, de marge bénéficiaire.	CM	
	10.6.3. Analyser les comptes de bilan.	CEF/ CEP	
	10.6.4. Adapter ses actions.	CEF/ CEP	
10.7. Assurer le suivi de la trésorerie de l'entreprise et établir un plan de trésorerie à court terme en fonction des besoins spécifiques.	10.7.1. Comprendre les éléments d'un plan financier.	CEF/ CEP	
	10.7.2. Elaborer, avec l'aide d'un conseiller, un budget prévisionnel des recettes et des dépenses, un plan des investissements et de financement.	CEF/ CEP	
10.8. Négocier et organiser les achats de produits et matériels.	10.8.1. Distinguer les facteurs qui influent sur les niveaux des produits et matériels.	CEF/ CEP	
	10.8.2. Identifier les critères de choix d'un fournisseur.	CEF/ CEP	
	10.8.3. Solliciter des offres de prix.	CEF/ CEP	

	10.8.4. <i>Elaborer un cahier des charges.</i>	CEF/ CEP	
	10.8.5. <i>Analyser les offres de prix.</i>	CEF/ CEP	
	10.8.6. <i>Négocier des offres de prix.</i>	CEF/ CEP	
	10.8.7. <i>Rechercher les conditions de financement les plus avantageuses pour l'entreprise.</i>	CEF/ CEP	
	10.8.8. <i>Passer commande aux fournisseurs.</i>	CEF/ CEP	
	10.8.9. <i>Déterminer les éléments à vérifier à la réception des marchandises.</i>	CEF/ CEP	
	10.8.10. <i>Réceptionner la marchandise.</i>	CEF/ CEP	
10.9. Assurer, avec l'aide d'un secrétariat social, la gestion du personnel de son exploitation.	10.9.1. <i>Elaborer le planning de travail de chaque ouvrier.</i>	CEF/ CEP	
	10.9.2. <i>Elaborer les consignes de travail.</i>	CEF/ CEP	
	10.9.3. <i>Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité.</i>	CM	
	10.9.4. <i>Identifier les bases des obligations légales en matière d'assurances (responsabilité civile, dégâts matériels, assurance-loi, ...)</i>	CM	
	10.9.5. <i>Collecter les données nécessaires à la gestion des personnels, au calcul des rémunérations.</i>	CEF/ CEP	
	10.9.6. <i>Gérer les conflits.</i>	CEF/ CEP	
	10.9.7. <i>Communiquer avec son personnel.</i>	CEF/ CEP	
	10.9.8. <i>Intégrer le personnel dans la vie de l'entreprise et dans la vie professionnelle.</i>	CEF/ CEP	



10.10. Assurer, avec l'aide d'un conseiller, ses obligations vis-à-vis des administrations locales, régionales et fédérales.	10.10.1. Identifier les principales obligations résultant de l'application de la TVA.	CEF/ CEP	
	10.10.2. Collecter les divers éléments permettant la rédaction des déclarations de TVA.	CEF/ CEP	
	10.10.3. Identifier les obligations résultant des réglementations en matière de fiscalité.	CEF/ CEP	
	10.10.4. Collecter les divers éléments permettant la rédaction de sa déclaration fiscale.	CEF/ CEP	
	10.10.5. Compléter, avec l'aide d'un conseiller, sa déclaration fiscale.	CEF/ CEP	
	10.10.6. Identifier les droits et devoirs résultant des diverses réglementations liées à l'exercice de la profession de chef d'entreprise.	CEF/ CEP	
	10.10.7. Collecter les éléments nécessaires en matière de lois sociales, O.N.S.S.	CEF/ CEP	
10.11. Intégrer ses droits et ses obligations en matière de droit civil, de droit commercial et de droit social dans la gestion de son entreprise.	10.11.1. Identifier les documents ressource informant des dispositions du droit civil, du droit commercial et du droit social applicables à un indépendant.	CEF/ CEP	
	10.11.2. Résoudre à partir des documents ressource des problèmes pratiques de droit civil, de droit commercial et de droit social relevant de l'exercice de la profession de chef d'entreprise.	CEF/ CEP	

**Fonction 11 : Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques et participer à leur fonctionnement**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1. Adhérer à des organismes professionnels de défense et d'aide.	11.1.1. <i>Identifier les structures et le fonctionnement d'institutions officielles afin d'en connaître les divers services.</i>	CEF/ CEP	
	11.1.2. <i>Choisir les structures qui répondent le mieux à ses intérêts.</i>	CEP	
11.2. Adhérer aux structures de la vie locale : Commission Consultative pour l'Aménagement du Territoire (CCAT), associations culturelles, ...	11.2.1. <i>Repérer les éléments de la vie sociale, culturelle locale et adhérer à ceux qui répondent le mieux à ses aspirations.</i>	CEF/ CEP	
11.3. Favoriser le dialogue entre décideurs politiques, administrations, professionnels et citoyens au sein de ces organismes ou structures.	11.3.1. <i>Donner une « bonne image de marque » de son métier.</i>	CEF/ CEP	
	11.3.2. <i>Comprendre une situation de communication et s'adapter.</i>	CEF/ CEP	
	11.3.3. <i>Restituer une information, un document.</i>	CEF/ CEP	
	11.3.4. <i>Ecouter l'autre.</i>	CEF/ CEP	
	11.3.5. <i>Structurer son raisonnement et exercer son sens critique dans expression orale ou écrite.</i>	CEF/ CEP	

**Fonction 12 : S'informer et coordonner sa formation permanente**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPÉTENCES PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1. Participer à des visites, des conférences, des salons, des stages, des voyages ... en relation avec ses activités professionnelles.	12.1.1. <i>Pratiquer « l'ouverture d'esprit ».</i>	CEF/ CEP	
	12.1.2. <i>Marquer de l'intérêt, s'informer sur ce qui se réalise « ailleurs », dans d'autres domaines d'activités, ...</i>	CEF/ CEP	
12.2. S'investir dans des programmes de formation continuée pour améliorer ses connaissances professionnelles.	12.2.1. <i>Appréhender les nouvelles techniques et technologies.</i>	CEF/ CEP	
	12.2.2. <i>S'enrichir de compétences nouvelles.</i>	CEF/ CEP	
	12.2.3. <i>Développer des attitudes constructives à l'égard des changements.</i>	CEF/ CEP	